

Les Pavillons infos

N°85 - Juin 2013 Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

Sports en fête

Dimanche 23 juin 2013

Le SEP fête son siècle

1913
2013



Matches de football



Show tennis de table



Animations - Jeux

Démonstrations sportives





P NEUMATIQUES TOUTES M ARQUES

CONTRÔLE ET RÉGLAGE TRAIN AVANT PAR ORDINATEUR
VULCANISATION - ROUES ALLIAGE - À MORTISSEUR - BATTERIES

2-4, av. Camille-Desmoulins - 6-8, av. Aristide-Briand - 93190 LIVRY-GARGAN

Société C.P.B.
Gérant : Alain LESUEUR

01 43 81 53 13



FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES - FERMETURE DE RESIDENCE

Particuliers et professionnels

CONTROLE D'ACCES

01 48 48 12 66 fi 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr



Portes automatiques

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449



Boucherie de l'Avenir Jean-Claude et Jocelyne

2 adresses : - Marché des Coquetiers : dimanche matin
- Marché de la Basoche : mercredi et samedi matin

1 seule qualité

Tél. : 06 08 05 84 10




PLUMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77
Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 01 48 02 75 94

Philippe DALLIER

EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI : 1^{re} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11ans),
Conseillère générale

Yvon ANATCHKOV : 2^e Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Jacqueline DURAND : 3^e Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale, au RSA et au Handicap

Jacques ANDRÉ : 4^e Adjoint au Maire, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement Economique
et à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

Annick GARTNER : 5^e Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance, à la Santé et à la Dépendance

Marc SUJOL : 6^e Adjoint au Maire, délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC : 7^e Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Michel BRUAS : 8^e Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et à la Rénovation Urbaine

Christine GAUTHIER : 9^e Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Pro-
preté de la Ville

Serge CARBONNELLE : Conseiller municipal délégué aux Finances

Serge DELRIEU : Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Guy CHAMPEAU : Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

Martine CUMIN : Conseillère municipale déléguée aux Loisirs des Seniors

Gérard CHAUVET : Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Permanence : Le député **Daniel Goldberg** reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville
d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi,
(12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Popu-
lation-Etat civil. (Fermé le samedi en juillet et en août)

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville -
Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Par mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr

Consultez également le site internet de la ville www.les-pavillons-sous-bois.fr

Les
Pavillons infos

Sous la Têe
Les Fêtes

LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville
des Pavillons-sous-Bois - N° 85 juin 2013
Tirage : 12 000 exemplaires

Directeur de publication Philippe Dallier

Rédaction, photos Service Communication,
Florence Gadroy, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-impession LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : ISA PLUS - Sevran cedex - 01 43 84 41 41

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Travaux
- Projet de Rénovation Urbaine
- CCAS
- Environnement
- Accueils de loisirs
- Marché des Coquetiers
- Les actions pour l'emploi
- Opération Tranquillité Vacances

12

ECHOS

16

CULTURE

22

ASSOCIATIONS

29

SPORTS

32

INFOS PRATIQUES

33

EXPRESSION

POLITIQUE

34

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com



54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois



ETS MANGERET SARL

ELECTROMENAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

DEPANNAGE de tous vos appareils électroménagers garantis les grandes marques achetées ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

VENTE au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

FOUCAULT

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLUMBIE

69, allée Jules-Auffret

93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

EVASION DES NATIONS

Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
93320 Les Pavillons sous Bois
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
77500 Chelles
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move



Une riche actualité scolaire

L'année scolaire se termine. Elle aura été riche, aux Pavillons-sous-Bois, en travaux et discussions sur les réformes annoncées. Rappelons tout d'abord, en janvier dernier, l'ouverture de la nouvelle école Jules Verne.

Située au bord du canal, le résultat, après 18 mois de travaux, est à la hauteur de nos espérances, de celles des enseignants et des élèves. Prévue pour accueillir 16 classes, elle en comptera 12, dès la rentrée prochaine, puisqu'une ouverture a été décidée par l'Inspection d'Académie. Première de nos écoles à être équipée de tableaux numériques, elle est, en ce domaine, notre site pilote, avant une généralisation à toutes nos écoles.

Les travaux du nouveau collège, lancés par le Conseil Général, en septembre dernier, semblent avancer au rythme prévu, pour une ouverture en septembre 2014. Il est primordial que ce délai soit tenu afin que nous puissions enfin régler le problème de saturation de l'école Jean Macé. Celle-ci sera en effet réinstallée, dès les travaux terminés, dans les locaux de l'actuel collège, qui appartiennent à la ville. Suivra notre projet de transformation de Jean Macé en nouvelle école maternelle.

Le débat sur la réforme des rythmes scolaires aura également marqué cette année. Imposée par le Ministre, sans aucune concertation avec les collectivités locales, qui devront payer la facture, et guère plus de dialogue avec les représentants des enseignants, si j'en juge aux nombreuses grèves, nous ne la mettrons pas en œuvre, à la prochaine rentrée, mais en septembre 2014. En effet, après discussion avec les fédérations de parents d'élèves, les Directeurs et Directrices de nos écoles et madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, nous avons préféré attendre d'y voir plus clair et nous donner le temps de construire un vrai projet. C'est d'ailleurs ce que 35 des 40 communes du département ont fait.

Dernier sujet de débat, le nouvel affichage, par le gouvernement, de sa volonté de promouvoir la scolarisation dès l'âge de 2 ans. Sur ce point également, il est plus que regrettable que des annonces soient faites sans même qu'aient été évaluées les conséquences d'un tel projet. Outre le fait que beaucoup de pédopsychiatres doutent de l'intérêt de la généralisation d'une telle mesure, les conséquences n'en ont pas été mesurées. Où trouver des locaux ? Quels financements pour le recrutement des personnels que les communes devront nécessairement mettre à disposition ? Aucune réponse à ces questions. Des annonces, toujours des annonces, et des parents qui ne comprennent naturellement pas pourquoi elles ne peuvent pas être suivies d'effet.

J'espère que l'été et les vacances qui approchent permettront à tous de prendre le temps de la réflexion car on ne peut mener de telles réformes dans la précipitation.

D'ici là, je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes vacances, aux Pavillons-sous-Bois ou ailleurs si vous avez la chance de pouvoir partir.

Philippe DALLIER
Votre Maire

actualités

Travaux dans la Ville

Nouveaux équipements informatiques dans les écoles

Afin d'installer des tableaux numériques, des travaux de câblage seront réalisés dans différents établissements scolaires.

La Ville a investi un budget de 31.000 afin de procéder au remplacement de tous les ordinateurs dans les écoles élémentaires.

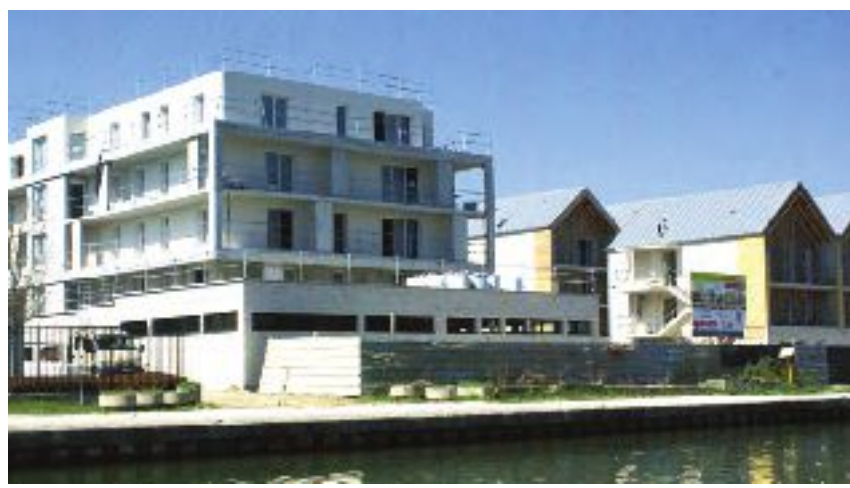
Gymnase Léo Lagrange

Les travaux de rénovation du gymnase se poursuivent ; 60% des bardages ont pu être déposés. Les intempéries ont empêché les entreprises d'intervenir selon le planning établi au niveau des parties extérieures du gymnase.



Dojo

Les travaux d'aménagement intérieur du dojo ont débuté depuis le 4 mars et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2013. L'association du SEP Judo a d'ores et déjà communiqué ses choix de couleurs pour les équipements sportifs.



Travaux divers

Ecole Fischer remplacement des fixations du toboggan.

Ecole Robillard : un marché est actuellement en cours afin de procéder au remplacement des fenêtres.

Ecole Marguerite Léopold : changement des rideaux dans les bureaux occupés par le RASED.

Ecole Fontenoy : pose de carrelage sur le sol du réfectoire. Installation d'une VMC dans le chalet.

Ecole Jean-Macé : transformation du modulaire en salle de classe. Réfection de la clôture du bâtiment du côté de l'allée du Colonel Fabien. Pose d'une porte coupe-feu.

Ecole Jules Verne pose de films opaques dans la salle de motricité.

Bibliothèque municipale : réfection de la toiture.

Espace des Arts : pose de filtres et divers travaux au niveau des câbles afin de réduire les interférences. Création de toilettes pour handicapés au rez-de-chaussée. Travaux d'étanchéité au niveau de la terrasse.

Cimetière : un marché public est actuellement en cours de consultation pour réparer le mur endommagé suite à un accident.

Conservatoire : travaux d'étanchéité.

Locaux occupés par le Secours Catholique : remplacement des faux plafonds.

actualités

Projet de Rénovation Urbaine des Pavillons-sous-Bois

Les chantiers des îlots Aristide Briand et Pierre et Marie Curie ont démarré.

Les chantiers de deux des trois sites du Projet de Rénovation Urbaine dédiés à la reconstitution des logements sociaux de la résidence Sainte Anne par le bailleur France Habitation ont démarré au printemps 2013.

Site Aristide Briand – 142/148 avenue Aristide-Briand



60 logements sociaux seront créés sur ce site : le chantier a démarré en mars 2013.
La livraison des 60 logements est attendue pour le 3^{ème} trimestre 2014.

Site Pierre et Marie Curie – 66/70 avenue Aristide-Briand



Le chantier a démarré en avril 2013 pour la réalisation de 20 logements sociaux et d'un multi-accueil de 33 places en rez-de-chaussée, nouvel équipement communal remplaçant la halte-jeux Georges Pompidou (23 places).
La livraison des 20 logements est également attendue pour le 3^{ème} trimestre 2014.
Le multi-accueil ouvrira quant à lui ses portes aux enfants pavillonnais au début de l'année 2015.
Ces deux projets vont permettre de reloger les habitants de la résidence Sainte Anne à la fin de l'année 2014.

Réunion publique pour les locataires de la Résidence Sainte Anne

Le 5 Avril 2013, France Habitation, la Ville des Pavillons-sous-Bois ainsi que la Ville d'Aulnay-sous-Bois ont organisé une réunion publique destinée aux locataires de la résidence Sainte Anne.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter aux locataires les deux projets de construction des sites Pierre et Marie Curie d'une part, et Aristide Briand d'autre part, ainsi que les différentes typologies de logements qui seront proposées (du studio au 5 pièces).

France Habitation a également présenté les démarches qui allaient être mises en place pour définir avec les ménages leurs besoins et leurs souhaits de parcours résidentiels.

A cette fin, des entretiens individuels seront organisés par l'équipe dédiée au relogement chez France Habitation à partir de septembre 2013.

actualités

CCAS : les rendez-vous seniors

Le CCAS organise de nombreuses activités pour les seniors : des sorties, des séjours et des bals.

Sortie d'une journée au Carrousel de Paris

Depuis des générations, le Carrousel de Paris propose un déjeuner ou un dîner spectacle avec une revue digne des



plus grands cabarets parisiens. Pendant près de deux heures s'enchaînent, humoristes, ombres chinoises, transformistes, imitateurs, magiciens, présentés par un

meneur de revue qui animera le spectacle à un train d'enfer !

Sortie le 25 novembre : inscription à partir du 2 septembre au CCAS.

Documents à fournir : pièce d'identité.

Tarif en fonction des ressources.

Tél. : 01 72 59 19 18

Les thés dansants du CCAS

Un dimanche après-midi par mois, le CCAS organise un thé dansant à la salle Mozart de l'Espace des Arts.

- Dimanche 8 septembre 2013
- Dimanche 6 octobre 2013
- Dimanche 3 novembre 2013
- Dimanche 8 décembre 2013

Environnement

• Bilan des collectes 2012 (source SYCTOM)

Collecte des ordures ménagères	
2011	7.781 tonnes
2012	7.778 tonnes

Malgré l'augmentation de la population des Pavillons-sous-Bois, les quantités d'ordures ménagères collectées sont restées stables, ce qui signifie que les consignes de tri sont mieux suivies.

Collecte sélective	
2011	974 tonnes
2012	990 tonnes

La progression de 1,7% est encourageante et montre que les comportements en matière de tri évoluent favorablement.

Verres en apport volontaire	
2011	235 tonnes
2012	236 tonnes

Le résultat est stable mais pourrait encore être amélioré. Rappelons que la ville des Pavillons-sous-Bois dispose de 20 bornes d'apport volontaire pour le verre.

Une carte de tous les emplacements est disponible sur le site Internet de la Ville dans la rubrique cadre de vie / collecte des déchets à l'adresse www.les-pavillons-sous-bois.fr

• Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques acceptés à la déchèterie

La SEPUR, en charge de la collecte des encombrants sur la Ville, nous informe que, depuis le mois d'avril, elle ne collecte plus les DEEE, conformément au contrat.

DEEE : petit électroménager, tv, frigo, machine à laver, produits dangereux, peintures, cartouches d'encre... Les DEEE sont toujours acceptés à la déchèterie des Pavillons-sous-Bois. En 2012, ils ont permis, grâce aux 8,7 tonnes collectées, de fabriquer 5 tonnes de matières recyclées et 1 tonne de matière valorisée énergétiquement. C'est aussi 5 tonnes de CO2 évitées et 10 barils de pétrole économisés.

Nous vous rappelons que, lors de la collecte des encombrants, sont considérés comme déchets volumineux (encombrants) :

le mobilier, les matelas et literies, les tissus, les huisseries, dans des proportions normales pour un particulier, les clôtures (grillage et partie métallique) et les objets qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur état (détrempés) ne pourraient être chargés dans les véhicules de collecte ordinaire, mais qui restent manipulables à bras d'homme.

Ne sont pas considérés comme encombrants: tous les produits toxiques (peintures, huiles, solvants, batteries, piles, etc.), les produits du bâtiment public (gravats, ciment, plâtre, etc.), les déchets électriques et électroniques, ainsi que les palettes et les produits automobiles (pneus, pièce de carrosserie, de moteur, etc...).

Formulaires en ligne : depuis le mois de février, la ville des Pavillons-sous-Bois dispose d'un site Internet modernisé qui propose des services en ligne. Pour le service Environnement, il est désormais possible de remplir directement en ligne votre demande de bac à ordures ou de déclarer un bac endommagé ou volé ou, enfin, de demander l'enlèvement de graffiti.

Service Environnement - Tél. : 01 48 02 75 54
Site : www.les-pavillons-sous-bois.fr

actualités

Marché des Coquetiers : nouveau ouvert le dimanche

La Ville a souhaité dynamiser le commerce de proximité dans le quartier des Coquetiers et c'est chose faite depuis le 10 juin 2013 avec l'ouverture du marché le dimanche. Désormais, le marché se tient à l'angle des avenues Louis Auguste et de la République.



Le marché se tient à l'angle des avenues Louis Auguste et de la République. Une quinzaine de producteurs majoritairement locaux y proposent leurs produits.

Rendez-vous dimanche

A noter : marché ouvert le dimanche et le mercredi.



Ouverture des accueils de loisirs pendant l'été

La Ville met à profit les vacances d'été pour effectuer des travaux dans les écoles, ce qui entraîne des modifications dans l'accueil des centres de loisirs qui sont hébergés dans les établissements scolaires.

Un courrier a été adressé aux familles pour les informer des modalités d'accueil en cas de fermeture du centre.

Parmi les centres de loisirs fermés, seuls les ALSH Jules Verne maternel et élémentaire organiseront un

accueil de 7h45 à 8h45, puis de 17h30 à 19h00 (pas d'accueil à Robillard, Fontenoy et Monceau).

Service Enseignement Jeunesse et Sports : 01 48 02 75 51

Tous les accueils de loisirs seront fermés le lundi 2 septembre 2013

	Centres de loisirs	Du 8/07 au 2/08	Du 5/08 au 23/08	Du 26/08 au 30/08
Maternels	Fischer	ouvert	ouvert	ouvert
	Robillard	Fermé (va à Fischer)	Fermé (va à Fischer)	ouvert
	Léopold	ouvert	ouvert	ouvert
	Jules Verne maternel	Fermé (va à Léopold)	Fermé (va à Léopold)	Fermé (va à Léopold)
	Fontenoy	ouvert	Fermé (va à Fischer)	Fermé (va à Fischer)
Elémentaires	Brossolette	ouvert	ouvert	ouvert
	Jean Macé	ouvert	ouvert	ouvert
	Jules Verne élémentaire	Fermé (va à Jean Macé)	Fermé (va à Jean Macé)	Fermé (va à Jean Macé)
	Monceau	ouvert	Fermé (va à Brossolette)	Fermé (va à Brossolette)
Adolescents	Atout' Sports et Loisirs	ouvert	ouvert	Fermé

actualités

Les actions pour l'emploi aux Pavillons-sous-Bois

Des parrains pour redonner confiance aux jeunes en difficulté

La Mission Locale est une association nationale pour l'orientation et l'accompagnement professionnel et social des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle fait partie du Service Emploi et Insertion de la Ville et est accueillie dans les locaux de la Maison de l'Emploi.

Les activités à destination des jeunes :

- Accueil, écoute.
- Elaboration du projet professionnel et/ou de formation et/ou social.
- Validation du projet.
- Elaboration de CV et lettres de motivation.
- Accompagnement tout au long du parcours.
- Conseils concernant les métiers et le tissu économique local.
- Préparation aux entretiens d'embauche et/ou de formation.
- Mise en relation avec les employeurs.
- Suivi et maintien en emploi.

Bien que le processus de l'accompagnement soit proposé à chaque jeune en fonction de ses propres besoins, nous constatons que certains jeunes ont des difficultés à accéder à l'emploi.

Devant ce constat, la Ville souhaite réactiver les actions de parrainage.

En quoi consiste le parrainage ?

Le parrainage permet de faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles retraitées ou en activité. Le parrainage est une relation régulière inscrite dans le temps. La durée moyenne indicative est de 6 mois. Elle varie en fonction de la situation du parrainé et de l'évolution de ses démarches.

Pour bénéficier de cet accompagnement, les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle doivent être en mesure d'occuper un emploi ou suivre une formation.

Le parrain ou la marraine est une personne qui consacre une partie de son temps à l'accompagnement et au

suivi d'un ou plusieurs jeunes dans la limite de 3 maximum dans la même période. Il est également disponible pour participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions et aux contacts avec l'équipe technique chargée de l'insertion des parrainés. Il doit présenter, entre autres, les qualités suivantes :

- Etre reconnu par les employeurs du fait de son expérience professionnelle ou de sa participation à la vie active locale lui permettant de jouer un rôle de médiateur.
- Présenter des qualités d'écoute et de dialogue avec les personnes d'une part, les employeurs ou leurs représentants d'autre part, afin d'assurer la médiation.
- Etre susceptible de s'engager afin d'accompagner efficacement et dans la durée les jeunes dans leur démarche d'insertion dans l'emploi.

Recrutement de parrains et marraines :

L'antenne de la Mission Locale de Villemomble est référente sur cette action intercommunale (Mission Locale de Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois).

Votre intervention peut avoir lieu à Gagny ou aux Pavillons-sous-Bois.

Faites-vous connaître par simple appel téléphonique au numéro suivant : **01 48 54 56 54.**

Demandez **Géraldine Hudhomme**, référente de l'action parrainage.

Le dispositif Emplois d'Avenir

Les emplois d'avenir offrent une expérience professionnelle enrichissante et reconnue.

Les compétences acquises durant le déroulement de l'emploi d'avenir seront reconnues par **une attestation d'expérience professionnelle** et **un suivi personnalisé professionnel** sera mis en place avant, pendant et après.

Le contrat

- CDI ou CDD (minimum 12 mois et maximum 36 mois),
- prioritairement à temps plein.

Le public

- Jeunes sans emploi de 16-25 ans,
- avec une volonté d'être formé tout en étant en emploi, et
- sans diplôme,
- ou
- titulaire d'un CAP/BEP et être en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois,
- ou
- titulaire d'un BAC + 3, résidant en Zone Urbaine Sensible et en recherche d'emploi depuis au moins 12 mois dans les 18 derniers mois.

Les employeurs

- Les organismes de droit privé à but non lucratif (associations, fondations) ;
- Les collectivités territoriales (communes, départements et régions) et leurs groupements ;
- Les autres personnes morales de droit public (établissements publics pour l'essentiel) ;
- Les groupements d'employeurs qui organisent des parcours d'insertion et de qualification (GEIQ) ;
- Les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- Les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public (sociétés d'économie mixte notamment) ;
- Par exception, les entreprises du secteur marchand ayant signé un engagement avec l'Etat et celles visées par l'arrêté préfectoral.

Aides pour les employeurs

- Secteur non marchand : 75% du SMIC brut (sur 35h),
- Secteur marchand : 35% du SMIC brut (sur 35h).

Obligations des employeurs

- Accompagnement du jeune avec tutorat,
- Mise en place de formation,
- Tenue d'un guide de suivi tripartite (Entreprise / Jeune et Mission Locale).

Pour toutes informations :
Antenne de la Mission Locale
des Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 45 39
Mickaël Dezalais

actualités

Opération Tranquillité Vacances : si vous vous absentez, faites surveiller votre habitation

Comme chaque année, l'Opération Tranquillité Vacances reprend dès la mi-juin, jusqu'à la fin du mois d'août, sur l'ensemble de la Ville. Si vous partez en vacances et que vous souhaitez que votre propriété soit surveillée, vous pouvez prendre contact avec les services de la Police municipale ou nationale qui effectueront des rondes à votre domicile.

Pour cela, vous devez impérativement vous présenter, en personne, muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Pensez à leur transmettre vos coordonnées, votre lieu de villégiature et les noms des personnes à contacter en cas de vol ou de problème grave.

**Vous vous préparez à partir ?
Prenez ces quelques précautions.**

Protection des accès

Verrouillez portes et fenêtres. Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement. N'inscrivez pas votre nom et votre

adresse sur le trousseau de clés. Evitez de laisser vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Répertoriez vos objets de valeur, et notez les numéros de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc.

En cas de longue absence

Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Police municipale
Allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 37
06 03 21 20 39
06 34 28 66 05

Stéphanie Pereira nouveau Commissaire de Police

Le commissariat de Bondy accueille depuis le 4 mars 2013 un nouveau commissaire, Stéphanie Pereira. Diplômée de l'école Nationale Supérieure de Police en 2003, elle a successivement occupé des postes dans des villes voisines comme à Lagny, ou encore à Gagny. Aujourd'hui, à la tête de 145 personnes, c'est elle qui dirige le commissariat en charge du secteur de Bondy et des Pavillons-sous-Bois.



Bienvenue aux nouveaux Pavillonnais

La ville des Pavillons-sous-Bois a souhaité se rapprocher de l'association des AVF pour organiser la traditionnelle réception de bienvenue des nouveaux arrivants. Cette année, la cérémonie d'accueil se déroulera le **dimanche 15 septembre 2013** lors du Forum des associations. Un pot d'accueil se déroulera sur le stand des AVF au Forum des associations en présence de l'équipe municipale et des représentants de l'association des AVF.

Si vous êtes nouveaux Pavillonnais, inscrivez-vous pour participer à cette rencontre en communiquant vos coordonnées au Service des Fêtes et Cérémonies par téléphone au **01 48 02 75 60**, par courriel : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr ou en remplissant le bulletin d'inscription, ci-dessous. (A nous retourner par la poste ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville).

Nom :
Prénom :
Adresse :
Date d'arrivée aux Pavillons-sous-Bois :

Je souhaite participer à la réception de bienvenue des nouveaux arrivants, le dimanche 15 septembre 2013.



Service Fêtes et Cérémonies – Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

échos

6^{ème} rencontre musicale des écoles

Plus de 600 élèves des écoles maternelles et élémentaires se sont retrouvés à l'Espace des Arts, au mois de mai, pour participer à la 6^{ème} rencontre musicale. Tous les enfants ont présenté, chacun leur tour, le fruit de leur atelier musical : chant, musique et danse étaient au rendez-vous.



échos

Commémorations

Samedi 27 avril : la ville des Pavillons-sous-Bois a participé à la



commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation au Fort de Romainville en présence du Préfet Christian Lambert, des représentants des associations patriotiques et des élus des Pavillons-sous-Bois.

Dimanche 28 avril : devant l'Hôtel de ville, de nombreuses personnes étaient présentes pour commémorer la Journée Nationale de la Déportation. Présidée par Philippe Dallier, Sénateur-Maire, la cérémonie a réuni des élus, des représentants des associations d'Anciens Combattants ainsi que des membres des associations Israélites.

Mercredi 8 mai : Les cérémonies du 8 mai ont commémoré le 68^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés et de la Capitulation de l'Allemagne nazie. Le cortège était constitué par les associations patriotiques, les porte-drapeaux, l'Harmonie Pavillonnaise ainsi qu'une délégation d'élus Pavillonnais. Des dépôts de gerbes ont eu lieu, place de la Libération, au monument aux morts de l'ancien cimetière, au rond-point du 8 mai 1945 et du 11 novembre

1918, puis place Charles de Gaulle. Une plaque commémorative de la bataille de Bir Hakeim a été posée place Charles de Gaulle lors de cette cérémonie.



Le grand Nord : c'est parti !

Mercredi 1^{er} mai, 9h : Xavier Joël est là, place de l'Hôtel de Ville, prêt à partir vers le grand Nord pour réaliser son exploit : rejoindre à vélo Les Pavillons-sous-Bois au Grand Nord. Entouré de sa famille, de ses amis et des élus, chacun est venu le soutenir et lui souhaiter bonne chance avant de démarrer ce grand périple. 3 mois seront nécessaires pour boucler son parcours et traverser la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark et enfin la Norvège. A l'heure où nous imprimons le magazine, Xavier Joël nous a contacté pour nous informer de la réussite de son exploit. Il est arrivé le 9 juin au Grand Nord. Nous reviendrons plus en détail sur son parcours lors de notre prochain numéro. Vous pouvez suivre son voyage grâce à son blog: projet-kapp-riz-corne.6mablog.com ou sur Facebook : (<https://www.facebook.com/pages/Projet-Kapprizcorne/417418218333057>)



échos

Soirée de la Francophonie aux Pavillons-sous-Bois



Comme chaque année, la semaine de la Francophonie a été fêtée aux Pavillons-sous-Bois. Le 27 mars, une soirée de clôture a eu lieu avec la présence amicale de Monsieur Jean-Claude Baldi, délégué général adjoint de la DGLF. Philippe Dallier, Sénateur-Maire, accompagné de Katia Coppi, 1^{ère} adjointe au Maire et Conseillère générale, a apporté sa participation à la réunion. Les invités ont pu parcourir l'exposition organisée dans la galerie J.B.Claudot à partir d'affiches et de

photographies de plusieurs Photo clubs, illustrant le thème linguistique des « dix mots semés au loin ». Puis la soirée s'est poursuivie agréablement dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville : discours, participation très appréciée de deux musiciens du conservatoire, projection de diaporamas. Enfin, un cocktail offert à tous a permis aux uns et aux autres d'échanger beaucoup d'impressions et de percevoir l'intérêt de ce rendez-vous annuel.

Anniversaire : 100 ans !



Madame Germaine Florentin a fêté son centième anniversaire le 23 janvier, entourée de ses proches et de Katia Coppi, 1^{ère} adjointe au Maire, et Jacqueline Durand, adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale, au RSA et au Handicap.

Réunions de quartier

Le printemps a été l'occasion pour Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré d'élus, d'aller à la rencontre des Pavillonnais dans leurs quartiers. Pendant 5 soirées, les habitants ont pu écouter Philippe Dallier présenter les projets ainsi que les travaux en cours de réalisation sur la Ville et, dans un second temps, chacun a eu l'occasion de poser des questions sur les sujets qu'il souhaitait. Tout d'abord, Philippe Dallier a exposé la situation financière de la Ville depuis 1995 en présentant des graphiques.

Le travail de désendettement a permis à la Ville de réduire sa dette et de passer de 32 millions d'euros de dette en 1995 à 12 millions d'euros aujourd'hui. Toutefois, Philippe Dallier a souhaité rappeler que la baisse des droits de mutation, des dotations de l'Etat ainsi que la réforme des rythmes scolaires vont peser, à moyen terme, lourdement sur la situation financière de la Ville et sur sa capacité d'autofinancement. Deux autres projets ont été exposés: le déploiement de la fibre optique et le lancement de la concertation préalable à l'aménage-

ment de l'entrée de Ville Ouest. Par la suite, les travaux en cours ont été évoqués : l'ouverture de l'école Jules Verne, la rénovation du stade Léo Lagrange, la construction du Dojo, l'ouverture prochaine d'une déchèterie boulevard de Paris, l'ouverture du marché des Coquetiers le dimanche, ainsi que le projet de rénovation urbaine. A l'issue de cette première partie, la parole a été donnée au public et chacun a pu s'exprimer sur le thème de son choix.

échos

Conseils municipaux

Synthèse des principales délibérations de la séance du Conseil municipal du lundi 22 avril 2013.

Avis du Conseil – débranchement du T4

Le tracé de débranchement du T4, retenu par la Région Ile-de-France et le STIF, prévoit un point de départ à la station de Gargan impliquant une démolition de la gare ainsi que le passage du tram au milieu de la place Oissery-Forfry pour emprunter l'avenue de la République à Livry-Gargan.

L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de débranchement du T4 et la mise en compatibilité du POS de la ville des Pavillons-sous-Bois s'est déroulée du 10 décembre au 24 janvier 2013.

Pour la ville des Pavillons-sous-Bois, la mise en compatibilité du POS consiste en la création d'un emplacement réservé au profit du STIF de 10.170m², incluant :

- la place Oissery-Forfry (y compris le bâtiment de la gare de Gargan) et ses abords à l'Est de la voie ferrée,
- l'emprise du boulevard Pasteur entre l'avenue Victor-Hugo et l'allée Arago, à l'ouest de la voie ferrée.

Le 5 mars, la Ville a reçu de M.le Préfet de la Seine-Saint-Denis le rapport de la commission d'enquête, laquelle a émis un avis favorable à la procédure de déclaration d'utilité publique.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le Conseil municipal a été saisi par M.le Préfet pour prononcer un avis.

La Ville ayant à de nombreuses reprises manifesté son opposition au tracé 4, le Conseil municipal a donc proposé d'émettre un avis défavorable au dossier de mise en compatibilité du POS, au procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, ainsi qu'au rapport et conclusions de la commission d'enquête.

32 Votants – à la Majorité

30 Pour – 2 abstentions (PS)

Concession d'aménagement PRU

En application du Code de l'Urbanisme, Deltaville, concessionnaire du projet de rénovation urbaine, doit fournir chaque année un compte rendu financier comprenant un bilan de l'année 2012, faisant apparaître d'une part l'état des réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part un bilan prévisionnel actualisé avec l'estimation des recettes et dépenses à réaliser pour 2013.

Le Conseil municipal a dû se prononcer pour approuver le compte rendu annuel.

32 votants – à la Majorité

30 Pour – 2 Contre (PS)

Convention groupement de commande

La Ville et le CCAS ont conclu, en 2010, une convention de groupement de commande pour la passation, la conclusion et l'exécution des marchés d'assurance pour le compte de la Ville et du CCAS.

Ces marchés comportent actuellement 4 lots : risques statutaires, assurance responsabilité civile, assurance dommage aux biens, assurance de la flotte automobile et auto collaborateurs. Le lot 1 «risques statutaires» est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2014, ce marché étant confié au CIG.

Ces marchés arrivent à échéance; il est donc nécessaire de reconduire la convention.

32 votants – à la Majorité

30 Pour – 2 abstentions (PS)

Subvention

Suite à la construction de l'école Jules Verne et son ouverture, l'école Louise Michel a fermé ses portes. La Ville souhaite donc procéder au



réaménagement du site et construire une déchèterie en remplacement de la déchèterie provisoire installée allée du Colonel Fabien.

Ce projet fait l'objet d'une demande de subventions auprès de la Région et du Sycotm, et peut aussi prétendre à un financement de la part du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire.

32 votants – à l'Unanimité

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain Conseil Municipal

**Vendredi 5 juillet 2013 à 20h
Salle des Mariages**

Le cercle

A tous les lecteurs, nous souhaitons un

L'oubli est la ruse du diable – Max Gallo – éditions XO

A plus de 80 ans, Max Gallo, se dévoile enfin dans une biographie magnifique.

Il évoque son enfance d'immigré italien à Nice, dans un environnement familial fait de renoncements et de déchirements. Son goût pour l'écriture, une ambition forte, le portent à échapper à la grisaille des ateliers et à opposer à la résignation d'un père ouvrier, qui ne voit dans ses rêves d'avenir que de folles prétentions. S'en suit un destin hors norme : enseignant, agrégé d'histoire, journaliste, député, ministre et auteur d'une multitude d'ouvrages et essais. Suprême consécration, il est membre de l'Académie française.

Alors, au-delà de la réussite, l'oubli est la ruse du diable où ne meurent que ceux dont on ne se souvient plus – citation d'un moine de l'abbaye de Saint-Denis 1207- se révèle un parcours initiatique plus que des mémoires, où il évoque surtout les siens. Avec pudeur, miné par la culpabilité, il parle pour la première fois du drame terrible qui l'a frappé, il y a plus de 40 ans et qui est désormais une éternelle souffrance, acceptée comme la rançon d'une carrière égoïste.

Max Gallo a abandonné l'ensemble de ses responsabilités politiques et se consacre exclusivement à l'écriture.

Andrée Delacour

Portait de l'artiste en déshabillé de soi – Brigitte Fontaine – éditions Actes Sud

Tout d'abord, c'est un titre, un titre singulier qui a aiguisé ma curiosité, un titre promettant de nous mener au plus près de l'intimité de « l'artiste » tout en préservant son statut auréolé de prestige.

Dès les premières lignes, on est saisi par le ton très direct et presque irrévérencieux de l'auteur. À l'âge de soixante-neuf, je suis bourrée d'alexandrins et de séries noires. Un peu plus loin : « Suis-je une truie mondaine, un singe capucin ? Suis-je un malentendu ou bien suis-je un miroir, une étoile ? Suis-je une star mystique, un paradis perdu ? » L'ouvrage tout entier nous tient en haleine tant par la liberté de ton de l'auteur, qui sait marier remarquablement les contraires en rapprochant des termes antithétiques, que par l'authenticité de son questionnement « Je veux voir ce qui se passe derrière le champ visuel, les pensées ronronnantes... ». Ses formules nous déroutent parfois, mais c'est sans doute pour mieux atteindre la vérité de l'artiste, de son rôle dans notre monde contemporain. Ajoutez à cela un style très imagé, une prose poétique.

Séduits par la vigueur et l'originalité de Brigitte Fontaine, comédienne et auteur-compositeur-interprète plusieurs fois primé, vous aurez envie de lire d'un seul élan cet ouvrage.

Eva Neubig

Une bonne épouse indienne – Anne Cherian – Editions Folio

Ce roman est une véritable étude de mœurs et il dépasse largement son sujet romanesque. Un Indien, originaire d'un village de l'Inde profonde, épouse une Indienne du même village selon un mariage arrangé. Au moment des faits, l'Indien, qui a trente-cinq ans, est devenu médecin après avoir fait ses études aux Etats-Unis où il vit avec une blonde typique de la culture occidentale. L'Indienne a déjà la trentaine et n'a jamais quitté l'Inde où elle a fait des études de littérature anglaise qui ont fait d'elle un professeur. Au moment des faits, elle a déjà été refusée par plusieurs candidats au mariage arrangé.

On est pris par la lecture passionnante et détaillée des péripéties de ce mariage qui repose sur un refus désespéré et vain - du futur mari, poussé par sa famille, et sur le dernier espoir de l'épouse désignée - sans dot - condamnée en cas d'échec à un célibat définitif et humiliant pour elle et sa famille. Le médecin américanisé rentre à son Amérique blanche pour son sur-classement social. La jeune femme voit en ce mariage l'occasion, en émigrant aux Etats-Unis, de s'affranchir d'une culture indienne contraignante.

Anne Cherian, Indienne née en Inde où elle a fait ses études qu'elle a terminées aux Etats-Unis, où elle vit actuellement, nous présente dans ce premier roman une étude sociologique très documentée, sans concession sur les aspects délicats des différences de classes et de races dans les deux pays. L'objectivité des situations et le langage franc utilisé méritent toute notre attention.

Gérard Bazabas

culture

des lecteurs

Un bel été, de bonnes vacances.

G.B.N.

La maîtresse de Ker Huell – Joël Raguénès – Editions Calmann Lévy

C'est un roman breton qui se situe dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, période des débuts de l'industrialisation et de la construction des chemins de fer. On assiste à l'inauguration du viaduc de Morlaix. Autour du personnage attachant de Marie, s'entrecroisent les destins de deux familles, qui vont être bouleversées par la guerre civile de 1870. Cet ouvrage familial se lit facilement et raconte une époque.

Sylvie Greuter

L'homme qui riait avec les dieux – Lucien Jerphagnon – éditions Albin Michel

Notre époque semble marquée par une véritable redécouverte de la philosophie et des philosophes, comme en témoignent les cafés philosophiques, le succès des diverses revues spécialisées, les sollicitations et interviews médiatisées de philosophes. Dans ce contexte, les livres de Lucien Jerphagnon, philosophe et historien, immense érudit proche de Jacqueline de Romilly, de Jankelevitch et de Jean d'Ormesson, méritent d'être mieux connus du grand public. Chacun de ces ouvrages est un bijou d'intelligence. L'homme qui riait avec les dieux, essai publié en mars 2011, est le dernier ouvrage de Jerphagnon, spécialiste de l'Antiquité gréco-latine. Il s'agit d'une vaste fresque historique et d'une réflexion sur les rouages des idéologies. Ainsi, l'auteur établit des liens entre les événements et les idées, la politique, la philosophie et le divin. Le style est rapide, parfois mêlé d'humour et de familiarité. Lire et relire cette page extraordinaire de drôlerie, où notre "Barbouze de la philosophie antique" (comme il aime à se définir) raconte la célèbre allégorie platonicienne de la Caverne "Imaginons une bande de pauvres types enchaînés dans les ténèbres d'une caverne... Dans leur dos, il y a même des salauds qui projettent de l'érudition joyeuse pour évoquer le gouvernement des affaires humaines. Connais-toi toi-même... et fais ce que tu aimes." Jamais dogmatique, il fait redécouvrir les mythes anciens, susceptibles d'éclairer les événements du monde moderne et la complexité insondable de l'homme. En 2010, le public avait découvert un autre essai, celui-ci très malicieux et goguenard, La sottise (28 siècles qu'on en parle). François Busnel, séduit par la simplicité et l'érudition sans faille de Jerphagnon, nous recommande ce livre indispensable pour quiconque entend résister à l'air du temps."

Geneviève Neubig

Littérature de jeunesse

La rivière à l'envers : 1 Tomek ; 2 Hanna – Jean-Claude Mourlevat – éditions Pocket jeunesse

Réunis par le hasard, Tomek et Hannah, adolescents de treize ans, se lancent à la recherche de la rivière Qjar dont l'eau prodigieuse qui coule à l'envers « empêche de mourir ». Prenant sa source dans l'océan, elle remonte, sur des centaines de kilomètres, vers la Montagne Sacrée où elle se termine en ruisseau. La quête de Hannah est motivée par le désir de sauver son oiseau bien-aimé, une passerine bleue, et celle de Tomek par le besoin de retrouver la rivière pour aider Hannah qui lui a remué le cœur. A l'insu l'un de l'autre, ils empruntent des chemins secrets à travers des contrées mystérieuses, telles la Forêt de l'Oubli, l'Île Inexistante... mais laissons donc à l'auteur le plaisir de les découvrir ! Ce passionnant voyage est ponctué de rencontres d'êtres surprenants, de chants, de la découverte de fleurs et de fruits merveilleux, d'obstacles quasi insurmontables. Tous les sens sont sollicités par de riches couleurs, des parfums envoûtants, de subtiles saveurs, d'étranges sons, de douces caresses, de tièdes fourrures, dans une langue savoureuse, au vocabulaire inventif et jubilatoire. Aventure, émotion et tolérance font de ces ouvrages - joliment présentés, à lire dans l'ordre, sans former une suite, mais qui sont les deux faces d'une même quête - un merveilleux récit initiatique, dans un univers fantastique et profondément humain.

A partir de 11 ans.

Mireille Guilbert

culture

Conservatoire Hector Berlioz

Préinscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

Depuis le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire enregistre les préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Merci de passer à l'accueil afin de remplir un dossier.



Les modalités d'inscription au conservatoire

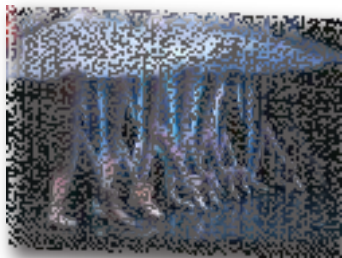
Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un éveil musical ou un éveil danse, le conservatoire

ouvre ses portes aux enfants des moyennes et grandes sections maternelles.

A partir de l'entrée en CP, vous pouvez les inscrire

- en danse : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale inclus dans son parcours chorégraphique du 1^{er} cycle (pendant une seule année) afin de développer au mieux le lien entre la musique et la danse.

- en instrument : les enfants pratiquant un instrument doivent participer obligatoirement à un cours d'ensemble, soit chorale (1^{er} ou 2^{ème} cycles), musique de chambre, ensemble de guitares, de percussions... soit orchestre (1^{er} ou 2^{ème} cycles), musiques amplifiées et/ou soundpainting...



La validation des inscriptions

La validation des inscriptions se déroulera du **26 août au 13 septembre**. Pour ce faire, vous devez venir muni des documents précités au secrétariat. Le même jour, vous serez fournis l'emploi du temps, les dates de rencontres avec les professeurs pour les cours individuels et

les rendez-vous pour les listes d'attente.

Les horaires d'ouverture du secrétariat seront :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h (sur rendez-vous), de 14h à 20h

Les mercredis de 9h à 20h

La rentrée des classes se déroulera le lundi 23 septembre 2013



Les tarifs

QF	Formation Musicale Instrument Danse	Formation musicale – Instrument Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 239	31,65	31,65	39,56	47,47	39,56	47,47
De 240 à 478	44,83	44,83	56,04	67,25	56,04	67,25
De 479 à 718	63,30	63,30	79,12	94,95	79,12	94,95
De 719 à 958	89,67	89,67	112,08	134,50	112,08	134,50
De 959 à 1 197	121,32	121,32	151,65	181,98	151,65	181,98
De 1 198 à 1 437	163,52	163,52	204,39	245,27	204,39	245,27
De 1 438 à 1 677	189,90	189,90	237,37	284,84	237,37	284,84
De 1 678 à 1 917	216,26	216,26	270,33	324,40	270,33	324,40
Plus de 1 917	232,09	232,09	290,12	348,14	290,12	348,14

Calcul du quotient familial

Basé sur le dernier avis d'imposition.

$$QF = \frac{\text{Montant brut global / Nombre de mois (12)}}{\text{Nombre de parts}}$$

Un module de calcul du quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville: www.les-pavillons-sous-bois.fr; rubrique culture /Conservatoire.

Tarifs

Une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors vous référer au tableau ci-dessus. Chaque discipline représente un tarif. Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

culture

Les Auditions des classes d'instruments

Mercredi 19 juin	à 18h30	Audition de la Classe de violon de Sophie Ramambason
Jeudi 20 juin	à 20h	Finalisation de la saison pédagogique des orchestres et 2 ^{ème} cycles des classes de Dominique Spagnolo
Vendredi 21 juin	en fin de journée en soirée	Fête de la musique
Samedi 22 juin	à 19h	Gala de danse
Lundi 24 juin	à 20h	Audition de l'Atelier lyrique de Nathalie Spinosi
Mardi 25 juin	à 18h30 à 20h	Audition de la Classe de violon de Valérie Thierse Audition de la Classe de piano de Nathalie Yéramian
Mercredi 26 juin	à 18h30 à 20h	Audition de la Classe de clarinette d'Isabelle Thiery Audition de la Classe de guitare de Bernard Michel
Vendredi 28 juin	à 20h30	Spectacle de la Maîtrise, des chœurs Adultes de Mauricio Mackenzie
Lundi 1^{er} juillet	à 19h	Spectacle des Classes d'Art Dramatique de Philippe Robert
Mardi 2 juillet	à 19h	Audition de la Classe de percussion de Stanislas Delannoy et Frédéric Gauthier

Ouverture de la saison culturelle

GRAND CONCERT CLASSIQUE PROMENADE AVEC RAVEL

Dimanche 13 octobre à 17h
Espace des Arts – Salle Philippe Noiret

Dans le monde de la musique française, Maurice Ravel est la figure la plus influente et le principal représentant du courant dit impressionniste. Son œuvre est le fruit d'un héritage multiple, allant de Couperin, passant par le jazz et les rythmes hispaniques.

Caractérisée par une grande diversité de genres, la production musicale de Ravel respecte dans son ensemble la tradition classique et s'étale sur une période créatrice de plus de quarante années. La grande majorité de ses œuvres a intégré le répertoire de concert. Parmi celles-ci, le Boléro, et entre autres l'orchestration des Tableaux d'une exposition de Moussorgski (1922), sont celles qui ont le plus contribué à sa renommée internationale. Reconnu



comme un maître de l'orchestration et un artisan perfectionniste, cet homme à la personnalité complexe ne s'est jamais départi d'une sensibilité et d'une grande expressivité. « Je souhaite vivement qu'il n'y ait pas de malentendu au sujet de cette œuvre. Elle représente une expérience dans une direction très spéciale et limitée, et il ne faut pas penser qu'elle cherche à atteindre plus, ou autre chose qu'elle n'atteint vraiment. Et (quoiqu'on ait pu prétendre le contraire) l'écriture orchestrale est simple et directe tout du long, sans la moindre tentative de virtuosité. [...] C'est peut-être en raison de ces singularités que pas un seul compositeur n'aime le Boléro – et de leur point de vue ils ont tout à fait raison. J'ai fait exactement ce que je voulais faire, et pour les auditeurs c'est à prendre ou à laisser. » Maurice Ravel, concernant le Boléro. Le Boléro de Maurice Ravel est ce

que l'on peut communément appeler un standard de la musique classique. Créée en 1928, cette mélodie uniforme et répétitive est l'une des œuvres musicales les plus jouées et entendues au monde.

Les Tableaux d'une Exposition (inspirés par le peintre Victor Hartmann), est une « série de dix pièces pour piano » composée par Modeste Moussorgski en 1874. La version pour orchestre symphonique la plus jouée et la plus enregistrée est l'orchestration faite par Maurice Ravel et interprétée pour la première fois à Paris, le 19 octobre 1922.

Le Concerto pour piano no 2 en do mineur op. 18, du compositeur russe Sergueï Rachmaninov, écrit dans les années 1900 et 1901, est resté l'œuvre la plus populaire de son auteur, et l'un des concertos les plus prisés par les virtuoses.

Orchestre Sinfonietta
Direction Frédéric Loisel
Piano, Jean-Marc Bonn

77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
Courriel :
conservatoire_psb@yahoo.fr

culture

CECAS : programme de rentrée

Découvrez un avant-goût de la saison culturelle !

Pour bénéficier des meilleures places, n'hésitez pas à réserver dès à présent !

SPECTACLE

PASCAL OBISPO

MillésimeS, 20 ans de tubes pour lui et les autres...

En concert

Pour accompagner la sortie, le 7 janvier 2013, de son 1^{er} Best Of "MillésimeS", Pascal Obispo part en tournée entouré de 5 musiciens et de son piano. Ce rendez-vous est placé sous le signe de la proximité et du plaisir.

Pascal Obispo vous propose de la partager au plus près de lui, dans des salles plus intimes, dans des villes qu'il n'a plus visitées depuis de

très nombreuses années.

Arachnée productions (lic 1051522) présente ce spectacle.

Jeudi 3 octobre 2013 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

Placement assis numéroté et debout
Réservation conseillée

Assis numéroté :

45 (tout public)

41

(carte

adhérent

fidélité

de

18 ans

Debout :

40

(tout public)

36 (carte adhérent/fidélité,

- de 18 ans)



GRAND CONCERT CLASSIQUE

Promenade avec Ravel



Tableau d'une exposition, Maurice Ravel

2^{ème} concerto pour piano, Sergueï

Rachmaninov

Bolero, Maurice Ravel

Orchestre Sinfonietta

Direction Frédéric Loisel

Piano, Jean-Marc Bonn

Dimanche 13 octobre 2013 à 17h

Salle Philippe Noiret

Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réser-
vation conseillée)

25 (tout public)

20 (carte adhérent/fidélité,

- de 18 ans)

EXPOSITIONS

Julie Dumont

Du 12 au 20 octobre 2013

**Grands formats, Photo-
Club Pavillonnais**

Du 25 octobre au 3 novembre 2013

**Mathieu
Borderon**

Du 1er au 15 décembre 2013

**Duo d'exposition, Michel Carassus
et Catherine Munster**

Du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014

La galerie Jean-Baptiste Claudot
de l'Espace des Arts

est ouverte tous les jours de 14h à 19h30.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22h.

ENTREE LIBRE



culture

TANGO aux PAVILLONS

Dans le cadre du Festival Paris Banlieue Tango

Le samedi 23 novembre 2013

de 14h30 à 17h

**Stage de tango argentin
(2 niveaux)**

de 17h30 à 20h

**Grand BAL TANGO
avec démonstrations de danse
par 3 couples professionnels**

Un orchestre de grande qualité animera ce bal tango. A cette occasion, vous allierez le plaisir de danser et le bonheur de la musique. Vous pourrez également admirer des démonstrations de tango argentin par des professionnels.

à 20h30

**JUAN CARLOS CACERES
en concert**

Après avoir exploré les origines africaines du tango, le pianiste, chan-

teur et compositeur Juan Carlos Caceres dévoile les liens des musiques typiques du Rio de la Plata : le tango, la milonga et le candombé avec le jazz, le ragtime, le charleston et le dixieland... Un voyage magnifique et inédit dans le temps et dans l'espace. Et voici que le tango nostalgique commence lui aussi à swinguer...

TARIFS

Stage : 17 (tarif unique)
Grand bal Tango: 25 (tout public),
25 (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)



Concert Juan Carlos Caceres :
27 (tout public), 22 (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Stage : Salle Mozart
Espace des Arts (3^{es} étage)
Bal et concert : Salle Philippe Noiret
Espace des Arts

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !



Bénéficiez des atouts de la salle de cinéma !

Équipée depuis un an d'un projecteur numérique
DCI 4K, elle offre une qualité d'image exceptionnel-

llevée. Découvrez une programmation variée touchant les
genres comme les grands...

avec surtout des tarifs accessibles !

EN JUIN ET JUILLET, découvrez la programmation

cinématographique sur le site (www.cecas.net) ou
suivez le profil facebook (cinema cecas).

CARTE DE CINÉMA à 38

Pour 10 places de cinéma valables pendant
un an (+1 pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.60
Carte adhérent/fidélité : 4.80
Senior, mercredi : 4.80
Enfants (-12 ans) : 3.80
Pour information, les tarifs de cinéma
augmenteront au 1^{er} septembre 2013.



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel :

espacedesarts@wanadoo.fr

Consultez toute l'actualité du
cinéma de l'Espace des Arts
sur le site Internet :
www.cecas.net

**Pour réserver vos places, la
billetterie est ouverte du lundi
au dimanche de 14h à 19h30
et le mercredi de 10h30 à 12h
et de 14h à 19h30**

**Si vous souhaitez recevoir
la newsletter mensuelle,
n'hésitez pas à envoyer
un mail.**

associations

AFAP : 50^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée

Le 2 février, l'Association franco-allemande des Pavillons-sous-Bois a fêté le 50^{ème} anniversaire de la signature du traité de l'Élysée par le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer. Des représentants d'Eichenau, notre ville partenaire en Bavière, ont assisté à une soirée sur la péniche Le chat qui

Pêche. Après une conférence sur les relations de coopération entre la France et l'Allemagne, un dîner et une soirée musicale ont réuni les invités.

Parmi les nombreuses manifestations, week-end à Strasbourg, les membres de l'association visiteront le Parlement Européen, avec les partenaires d'Eichenau.

de l'exposition « De l'Allemagne », organisée au Louvre. En novembre, un universitaire présentera la situation politique et économique en Allemagne. Et en décembre, lors d'un week-end à Strasbourg, les membres de l'association visiteront le Parlement Européen, avec les partenaires d'Eichenau.

Club Yvonne de Gaulle : programme

Mardi 18 juin

Terrain de boules: concours mixte à partir de 14h15, participation 2

Judi 20 juin

Cueillette de Rutel: départ du club 14h15, participation 3

Mardi 25 juin

au club à 12h: déjeuner plancha, participation 25

Dimanche 30 juin

Déjeuner croisière: départ du club 10h30, participation 46

Mercredi 3 juillet

au club à 12h30: repas, participation 36

Mercredi 24 juillet

Loto gratuit avec repas traiteur au club

En prévision, toujours sur juillet: Paris Plage, une journée à la mer. Le programme est disponible à l'accueil du club

<http://clubtvonnedegaulle.monsite.orange.fr>

La belle saison pour la péniche Le Chat qui Pêche

C'est le moment de profiter de la terrasse sur la berge du canal de l'Ourcq pour une dégustation de moules frites ou autre petite restauration, tous les dimanches pendant tout l'été. Le bar de la péniche propose des rafraîchissements au son de l'accordéon, traditionnel instrument festif des guinguettes.

Liste des musiciens de l'été :

23 juin : Duo Cavelli
30 juin : Corinne Rousselet
7 juillet : Franck Vilain
14 juillet : Frédéric Foret
21 juillet : Michel Dan
28 juillet : Eric Mouet
4 août : Corinne Rousselet
11 août : Duo Cavelli
18 août : Eric Mouet
25 août : Chrystyo
1^{er} septembre : Frédéric Foret
8 septembre : Franck Vilain
15 septembre : Joël Olmeido

• **Vendredi 21 juin : Fête de la musique.**

17h à 18h : La Chorale d'Or.

18h à 19h : Groupes ateliers du Conservatoire de Musique : Rock, Blues, Jazz.

20h à 23h : Soirée dansante animée par Michel Dan et Corinne sur le thème des chansons françaises et anglo-saxonnes.

• **Dimanche 30 juin :** Guinguette animée par Corinne Rousselet à l'accordéon et **élection de Miss Guinguette.**

La sélection portera sur la danse, la toilette et l'élégance en couple : pour concourir, prenez contact avec l'association.

• Comme l'année dernière, dans le cadre de l'Été du Canal de l'Ourcq, organisé par le Comité Départemental du Tourisme 93, des navettes en partance de Paris/La Villette, s'amareront au niveau de la péniche pour un déjeuner au bord de l'eau, ou tout simplement prendre un verre.

La péniche propose aussi des presta-

tions de location de salle, clef en main ou à la carte pour des fêtes familiales, des cocktails, réunions pour les entreprises ou associations.

Association Pavillons sur l'Eau

Tél. : 01 48 02 15 22
ou 06 01 01 40 32
www.lechatquipeche-



associations

ASP : nouveau président

Depuis le mois d'avril, l'association pour l'accompagnement scolaire a élu un nouveau Président : Guy Lefrançois. L'ASP poursuit ses actions d'aide aux devoirs auprès des plus jeunes au sein de ses 3 lieux d'accueil. Cet accompagnement est ponctué par des sorties le mercredi et

pendant les vacances scolaires. Après avoir participé au concours Lire Ecrire Grandir, organisé par la CAF, tous les enfants sont dans l'attente des résultats. A l'approche des vacances, chacun prépare le spectacle qui se déroulera en juin et les animateurs organisent les sorties et les animations qui

auront lieu pendant toute la période des congés estivaux.

Appel aux bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs : Si vous avez du temps entre 17h et 19h et l'envie d'aider, n'hésitez pas à contacter le Président de l'association au 06 13 28 87 95.

Les Restos du Cœur aux Pavillons-sous-Bois

La 28^e collecte nationale des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur s'est déroulée les 8 et 9 mars 2013.

Pour le centre des Pavillons-sous-Bois, celle-ci a eu lieu au magasin Franprix de la Basoche.

Tous les bénévoles tiennent à remercier, tout particulièrement, les clients de cet établissement, pour leur grande générosité et leur gentillesse à l'égard des bénévoles qui se sont relayés au cours de ces 2 jours. 800 kg de denrées ont été collectés et viendront en aide aux bénéficiaires.

Un grand merci au Franprix de la Basoche pour son accueil et le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour

l'année prochaine.

Au cours de **la campagne d'hiver 2012-2013**, 177 familles se sont inscrites aux Restos du Cœur situé aux Pavillons-sous-Bois (Villemomble : 50 familles, Le Raincy : 19 familles, Les Pavillons-sous-Bois : 108 familles). Ce qui représente pour la distribution alimentaire : **465 bénéficiaires, soit 3454 repas. 26 familles, soit 40 adultes et 78 enfants, ont pu assister à la présentation de 15 films** à l'Espace des Arts.

Une fois par mois, environ 6 ou 7 bénéficiaires ont eu la possibilité de profiter des bienfaits de notre coiffeuse.

Collecte de jouets

La salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville sera mise à disposition afin de collecter les jouets :

le vendredi 18 octobre 2013 de 10h à 12h.

où nous vous invitons à venir déposer vos livres et/ou jouets, en bon état, que vous n'utilisez plus au profit des enfants des bénéficiaires des Restos du cœur. Ceux-ci leur seront distribués dans le centre des Pavillons-sous-Bois, lors de la fête de Noël traditionnellement organisée par l'ensemble des bénévoles.

A noter : L'inter campagne se déroulera du 21 mai 2013 au 25 juin 2013 les mardis de 9 h à 11h

11^{ème} semaine de la Photo

Comme chaque année, le Photo club des Pavillons-sous-Bois a organisé pendant une semaine un ensemble d'événements associant les clubs des villes voisines.

Cette année, l'invitée d'honneur Véronique Durruty, photographe des sens et des sensations, a présenté son exposition «l'heure des loups» ainsi que son travail photographique associé aux 5 sens. Le Grand Prix d'Auteur a permis de mettre à l'honneur 9 participants qui ont chacun présenté une série de 20 photos.

Palmarès du Grand Prix d'Auteur :

- 1 - Marilyne Renoult - série Vite, Paris, vite
- 2 - Marc Trigalou - série Velouté de légumes
- 3 - Valentin Malherbe - série Anonymous ACTA

Prix du Livre :

- 5 participants
- 1 - François Escoffier, livre : Andalousie, carnet d'impressions
 - 2 - Marc Trigalou, livre : Pflingstritt
 - 3 - Eric Baude, livre : Necmergitur
- Les juges : Mme Jeanine Laik, M. Marc Robillard, M. Victor Diaz



PCP
site : www.photo-club-pavillonnais.com

associations

Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Brackley

Dimanche 7 avril : les membres du comité de jumelage avaient organisé un rallye promenade, comprenant 3 étapes, et qui empruntait les routes de Seine et Marne avec une arrivée à Crécy-La-Chapelle.

« 8 heures : rendez-vous place Bar de Gaulle, pour les formalités de

départ. Sortie de printemps, oui pour le calendrier, mais non pour la température de ce petit matin qui n'a pas entamé la bonne humeur des participants ; merci au soleil qui nous a accompagnés tout au long du parcours, saluant au passage : monumentaires vont « bon train », et Galliéni, Trilport, Montceau les Meaux, Haute Pierre et Crécy-la-Chapelle.

12h30, tous les concurrents sont arrivés (pas de perte à signaler...) : certains grâce à la perspicacité, d'autres avec l'aide de la balise « ARGOS » mais tout le monde est satisfait de cette matinée studieuse et les concours, départ pour le restaurant où un agréable déjeuner nous a été servi après remise du trophée ; le peu d'écart de points séparant les concurrents !!! le comité directeur a décidé l'égalité pour les 3 équipes.

Les agapes terminées, c'est le moment de la séparation et en se disant au revoir et merci aux contrôleurs : Why not renew this activity next year ? Why not... »



AJPB

Site : www.jumelage-ajpb.fr

Courriel :

president@jumelage-ajpb.fr

FORUM

associations

associations



APJC

Événement : Les 4^{èmes} baignoires de l'Ourcq

(tout public)

Dimanche 7 juillet 2013 de 12h à 18h – Berges du canal de l'Ourcq, Pont de l'Europe

Pour la quatrième année consécutive, l'APJC organise Les baignoires de l'Ourcq.

Cet événement, placé sous le signe de l'humour, propose une course de baignoires sur le canal, ainsi que des stands ludiques pour tous (jeux d'adresse, de pêche...)

La force physique ne sera pas l'unique critère : l'adresse et l'équilibre seront nécessaires aux concurrents pour gagner. En bonus, les talents artistiques seront récompensés avec le concours de la plus belle décoration de baignoire !

Pour les vainqueurs, les commerçants locaux soutenant cette manifestation ont prévu de nombreux lots.

Au programme : un concours d'élégance de baignoires, la course de baignoires, plusieurs stands ludiques pour tous les âges, un stand buvette et de restauration rapide.

Inscriptions : pour participer, rien de plus simple. Vous devez constituer un équipage de deux matelots par baignoire (les enfants devront être accompagnés d'un tuteur légal). L'APJC fournira les matériels nécessaires (baignoire, matériel de flottaison) et équipements pour

naviguer (le jour de la course : gilet de sauvetage, pagaie). Vous pourrez assister à quelques « ateliers » pour réaliser votre embarcation. Quant à la décoration, seule votre imagination en fixera les limites !

Contact : Micaël Mercandier

ETE 2013

Sorties familiales

Mercredi 10 juillet 2013, dimanches 21 et 28 juillet, dimanche 25 et samedi 31 août 2013

Vous pourrez découvrir le temps d'une journée le parc Saint Paul, la plage de Ouistreham, la base de loisirs de Buthiers et le hameau de la reine au Château de Versailles (programme sous réserve de modifications).

Pour tout renseignement sur les conditions de participation, les tarifs et les modalités d'inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil (ne tardez pas, les places sont limitées).
Contact : Nathalie Duric ou Patricia Bichot.

ESPACE JEUNES 11-14 ans

Du 6 juillet au 2 août 2013, l'APJC proposera aux jeunes des activités telles que des ateliers musique, des sorties à la piscine ou base de loisirs, une soirée barbecue, du théâtre, du ciné, de l'accrobranche, etc. Un programme riche et varié que les jeunes pourront concevoir avec l'équipe d'animation !

Contact : Roman Orinowski.

L'équipe permanente de l'APJC sera en vacances du 3 au 18 août 2013 inclus. Les bureaux seront donc fermés. Seules les activités bénévoles fonctionnant en autonomie (les clubs !) sont maintenues sans interruption.

INSCRIPTIONS 2013/2014

Les inscriptions aux activités seront possibles pour les adhérents de la saison 2012/2013 dès le 3 juin, pour les nouveaux venus à partir du 1^{er} juillet 2013.

RENTREE 2013/2014

Les ateliers reprendront à partir du 9 septembre 2013.

**Renseignements
APJC, informations
et billetterie : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet 93320 Les
Pavillons-sous-Bois.
Site Internet
<http://www.apjc.org>
Courriel : infos@apjc.org**



associations

Portrait de Georges Pompidou 1911-1974

Avec l'ouverture de l'Ecole Jules Verne en début d'année, une nouvelle voie a été créée pour accéder à l'établissement scolaire, « l'avenue Georges Pompidou », se raccordant sur l'avenue de Rome. Aussi, le Cercle Philatélique a-t-il pensé à présenter cet homme politique français.

Georges Pompidou est né le 5 juillet 1911 à Montboudif, petit village du Cantal en Auvergne. Petit-fils d'une famille paysanne très modeste et fils d'enseignants, il fait ses études primaires et secondaires à Albi. Après son baccalauréat, il entre à l'Ecole Normale supérieure de Toulouse, puis au lycée Louis-le-Grand à Paris.

En 1931, il intègre l'Ecole normale Supérieure de Saint-Cloud, et sort agrégé de lettres en 1934. Après son service militaire, accompli comme officier de réserve, il enseignera à Marseille, puis au Lycée Henri IV à Paris, qu'il quittera lors de la mobilisation de 1939 pour revenir à la rentrée de 1941.

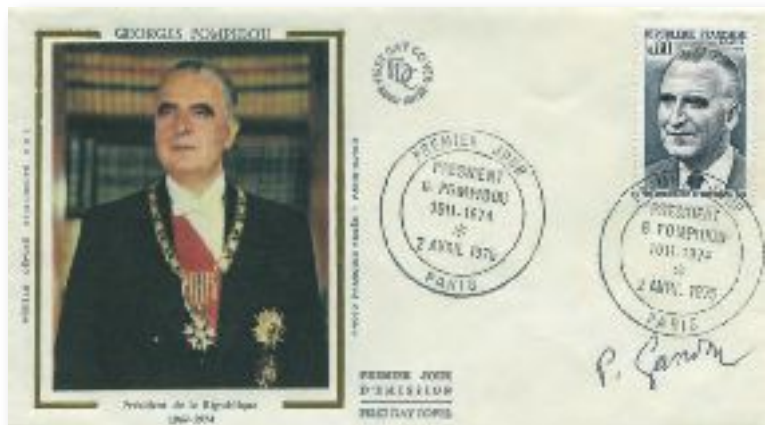
En septembre 1944, il entre au cabinet du général de Gaulle, Président du Gouvernement provisoire où il est chargé de suivre les questions de politique intérieure et d'éducation. Au départ du général de Gaulle en janvier 1946, il est versé au Commissariat général au tourisme et devient Maître des requêtes au Conseil d'Etat. Faisant

partie du cercle restreint des proches du général de Gaulle, il devient son chef de cabinet de 1948 à 1953. En 1947, il entre à la banque Rothschild où il accède rapidement au poste de directeur général de 1956 à 1962 (avec une interruption de 1958 à janvier 1959) et administrateur de nombreuses sociétés, ce qui lui permet de participer à la vie économique du pays.

Avec le retour du général de Gaulle au pouvoir, il dirige son cabinet de juin 1958 à janvier 1959, où il participe aux travaux de l'élaboration de la Constitution de la V^{ème} République. Il sera membre du Conseil Constitutionnel de 1959 à 1962. Le 14 avril 1962, il est nommé Premier ministre par Charles de Gaulle, Président de la République. Il apparaît d'abord comme un fidèle exécutant de la politique décidée par le Chef de l'Etat et aussi comme le chef de la majorité gaulliste. Lors de la crise de mai 1968, il joue un rôle déterminant dans la reprise en main du pouvoir (accords de Grenelle, victoire des gaullistes aux élections de juin). Mais la lente détérioration de ses rapports avec le général de Gaulle entraîne sa mise à l'écart. Contraint de démissionner en juillet 1968, il retrouve son mandat de député du Cantal (où il avait été élu en 1967). Candidat de la majorité aux élections présidentielles de juin 1969 qui suivirent le départ du

général de Gaulle, il est élu au second tour face à Alain Poher avec 57,58% des suffrages. Héritier du gaullisme, il mène une politique «de continuité et d'ouverture», maintenant les grandes orientations de la V^{ème} République. Favorable à la coopération politique et économique en Europe, il prend l'initiative du sommet de La Haye et encourage l'élargissement du Marché commun, notamment à la Grande-Bretagne. Il sera à l'origine du Plan de développement des centrales nucléaires en France. Il fit de sa présidence un temps fort pour l'industrialisation du pays et mit l'accent sur la modernisation des structures. Sa politique sociale décida de la mensualisation des ouvriers et également de l'actionnariat des salariés. Il s'intéressa avec passion au domaine culturel ; son attachement à l'art et sa volonté d'en assurer la diffusion auprès d'un plus grand nombre le conduisirent à décider la création à Paris d'un centre d'art contemporain, qui porte aujourd'hui son nom. Les années de la fin de son mandat furent au cœur d'une période de profondes mutations économiques de l'Occident, telle la crise pétrolière de l'automne 1973, créant de nouveaux rapports internationaux et confrontant les pouvoirs publics à d'importantes difficultés économiques et sociales.

Son état de santé s'étant altéré à partir de 1972, il souhaitait réviser la Constitution pour réduire à 5 ans le mandat présidentiel, mais il abandonna ce projet en octobre 1973. Il décèdera le 2 avril 1974 à Paris. Il est l'auteur de deux ouvrages, L'Anthologie de la poésie française en 1961 et le Nœud Gordien (écrit en 1969 et paru en 1974).



Cercle Philatélique
Tél. : 01 48 48 27 56

VE D 21 JU
FETE IN U

M M
AN A T ON S
GRAFFET
LES



ACE DE

SOCHÉ





Samedi 13 juillet
2013



sport

Une Pavillonnaise à Roland Garros !

Mireille Briand, du SEP Tennis, a remporté les championnats individuels régionaux dans la catégorie + de 50 ans. Elle représentera la Seine-Saint-Denis à partir du 24 juin sur les terres battues de Roland Garros...



Du beau, du neuf, du propre au SEP Tennis !

Pendant une semaine, une équipe de bénévoles a rénové et embelli le club

house ainsi que les courts couverts pour le bien-être de tous les adhérents.

Vous n'êtes pas adhérent, un bar sans alcool vous attend pour prendre un café ou une boisson fraîche dans une ambiance sportive et conviviale.

Cotisation été « Tennis illimité » pour 70 !

A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre 2013, vous pouvez jouer sur tous les courts grâce à la carte été. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au club.

Stages été :

Pour les jeunes du 8/07 au 12/07 et du 15 /07 au 19/07, au programme de la journée : tennis, sports collectifs et sorties culturelles.

Pour les adultes du 8/07 au 12/07, surjuin. 3 jours en soirée, du débutant au confirmé en petits groupes avec un moniteur diplômé.

Pour plus d'informations, contactez

nous au 01 48 48 83 31 ou connectez-vous sur le site.

Pour les anciens, les réinscriptions se feront en juin.

Pour les nouveaux et les retardataires, les inscriptions se dérouleront :

Le samedi 31 août : 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le mercredi 4 septembre : 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi 6 septembre : 15h à 18h.

Le samedi 7 septembre : 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le mercredi 11 septembre : 14h à 18h.

Et sur la place de la Mairie le dimanche 15 septembre lors du Forum des associations.

A noter : les travaux pour la nouvelle structure gonflable débuteront mi-

SEP Tennis
Tél. : 01 48 48 83 31

SEPTennis de Table

Le championnat de France par équipes touche déjà à sa fin pour la section tennis de table. Il est temps de faire un bilan de chaque équipe engagée. Pour les féminines, l'unique équipe a réalisé une phase parfaite en Pré-avec six victoires en autant de matchs. Elles ont amplement mérité de remonter en Régionale 1. Félicitations à Francine Dugueperroux, Stéphanie Barbarino, Françoise Texier, Sylvie Lecal et Malca Dumez. Du côté des équipes masculines, l'équipe première termine à la quatrième place de la poule en Nationale 3 après ses deux dernières défaites à Antony de justesse (9-11) et à domicile contre Thorigné Fouillard (5-11). Vu le niveau de ses adversaires, les pavillonnais n'ont pas démerité. En se maintenant en Nationale pour la saison prochaine, ils ont assuré l'es-

sentiel. L'équipe 2 termine à la septième place en Régionale 2 et devrait descendre en Régionale 3 après une victoire contre Igny-Palais (33-27) et deux dernières défaites contre Julien-Lacroix (26-31) et Plessis (27-33). L'équipe 3 termine à sa place en troisième position en Prérégionale après ses deux victoires contre Les Lilas et Livry-Gargan et sa défaite contre Villepinte. L'équipe 4 a assuré son maintien en Départementale 1 en finissant quatrième après un match nul à Saint-Denis et deux victoires contre Villepinte et Livry-Gargan. Enfin, l'équipe 5 termine cinquième de sa poule en départementale 2 après une victoire face aux Lilas, un match nul contre Bondy et une défaite à Drancy. Le mois de mai a été également l'occasion pour la France d'accueillir les championnats du monde au

Palais Omnisports de Paris-Bercy. Une semaine de grand spectacle qui a montré, s'il le fallait encore, que le tennis de table est un véritable sport et que la Chine domine le reste du monde en remportant les quatre principales compétitions (simple et double dames et messieurs). Les joueuses et joueurs français n'ont pas franchement brillé (le meilleur, Emmanuel Lebesson, ayant terminé son parcours en 1/16^{ème} de finale), ce qui n'aide pas à la médiatisation de notre sport dans l'Hexagone. L'exemple pourra être pris sur l'Allemagne qui a réussi à placer deux joueurs en 1/4 de finale du simple messieurs.

SEP Tennis de Table
Tél. : 06 09 78 57 10

1913-2013 : le centenaire du Stade de l'Est

La ville des Pavillons-sous-Bois célébrera le centenaire du Stade de l'Est Pavillonnais, le dimanche 23 juin, sur le Stade Léo-Lagrange. Retour sur l'histoire du Stade de l'Est Pavillonnais...

1 5 septembre 1913 : la première association sportive de la Ville est créée et réunit la pratique du football et de la course à pied. Dès le début, l'association organise des mini compétitions d'athlétisme, sport roi à l'époque, qui se déroulaient sur la place de la Basoche.

En 1923, le Conseil Municipal projette de chercher un terrain afin de créer un stade. L'étude se concrétise par l'inauguration le 19 octobre 1924 d'un stade situé à l'angle de l'allée Franklin et de l'avenue Jean-Jaurès.

En 1935, la Ville grandit et doit se doter de nouvelles infrastructures sportives. Le lieu dit « la mare aux oignons » est choisi. Le nouveau stade est inauguré en mai 1939, avenue Anatole-France. Depuis, les infrastructures ont été complétées avec, notamment, un gymnase, des courts de tennis et un terrain de football en synthétique. Actuellement, la Ville a investi pour procéder à la rénovation complète du gymnase.

La première association consacrée à la pratique du vélo a vu le jour en 1910 avec le Véloce-club des Pavillons, présidée par M. Colin. Cette section a permis à notre ville d'être citée dans de nombreux résultats sportifs.



SEP football 1960-1961

Cette section a, elle aussi, connu ses heures de gloire. Dès 1952, l'équipe de basket en 1953 qui décroche le titre de Championne de Paris Honneur par Léon Merle, a décroché le titre de champion de Paris amateurs en basket.

Aujourd'hui, le sport s'est beaucoup développé sur la Ville et la liste des exploits serait trop longue à énumérer. En 2013, le SEP regroupe l'athlétisme/gymnastique, le football, la pétanque, le cyclisme, le basket et le tennis de table.

D'autres disciplines ont tenu souvent le haut des podiums avec des sportifs émérites, comme l'équipe des judokas, l'athlétisme, avec Emile Quiriau qui a été Champion de France du 600



SEP cyclisme

Nos champions d'aujourd'hui

- **Athlétisme** : Alice Rocquain Championne de France en 5000 m
- **Basket** : L'équipe Junior (U20) a atteint les quarts de finale en super coupe 93
- **Football** : Equipe féminine U11 vainqueur de la coupe de Seine Saint Denis
- Montée de l'Equipe Senior en Excellence
- **Judo** : Vincent Parisi est champion en titre en Ju-jitsu combat
- **Pétanque** : 2 titres de Champions de France
- **Tennis de Table** : une équipe Senior en championnat de France par équipe N3

LES FÊTES SON È È È

1913
2013



Marchés et foires



Animations - Jeux



Soyez sportifs

Démonstrations sportives



Stade Léo Lagrange

à partir de 11h

20 avenue Anatole France

infos pratiques

Passeport : attention à l'allongement des délais

A l'approche de la période des vacances estivales, de nombreuses personnes souhaitent obtenir un passeport. Devant l'accroissement des demandes, les délais s'allongent et c'est pourquoi il est important de faire sa demande le plus tôt possible avant de confirmer votre départ. Nous vous rappelons que chaque **dépôt de dossier est uniquement fait sur rendez-vous auprès du Service Population. Documents à fournir pour l'obtention d'un passeport**

- Ancien passeport, s'il s'agit d'un renouvellement.
- Carte nationale d'identité, si l'usager en possède une.
- Copie intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois, si l'usager ne possède aucun titre d'identité ou de voyage.

- 2 photos d'identité récentes, identiques, tête nue de face et sur fond blanc (format 3,5 cm x 4,5 cm).
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, original et photocopie (quittance de gaz, d'électricité, d'eau de téléphone fixe ou portable...).
- En cas d'hébergement, une attestation d'hébergement, une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, et un justificatif de domicile au nom de l'hébergé (relevé de compte, fiche de paie,...).
- Timbre fiscal :
 - 86 pour les personnes majeures
 - 42 pour les mineurs de 15 ans et plus
 - 17 pour les mineurs de moins de 15 ans.

Dispositions relatives aux passeports

Le renouvellement des passeports est effectué à titre gratuit jusqu'à concurrence de sa durée de validité dans les cas suivants :

- modification d'état-civil
- changement d'adresse
- erreur imputable à l'administration
- entière utilisation des pages du passeport réservées aux visas.

Attention

Le dépôt et le retrait du dossier de passeport se font **uniquement sur rendez-vous**.

En fonction des situations, d'autres documents peuvent être demandés.

Contact :
Service Population Hôtel de ville
bureau N° 14
Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Assurance maladie : 30 % des assurés de la Seine-Saint-Denis ont ouvert leur compte en ligne

L'Assurance maladie développe les services en ligne à destination des assurés, afin de simplifier leurs démarches et faciliter leurs échanges avec leur Cnam. Son site Internet - www.ameli.fr - est d'ailleurs le nouveau lauréat des Trophées des acteurs de l'économie numérique dans la catégorie «services publics».

Le compte ameli - l'espace personnel, sécurisé et gratuit en ligne sur www.ameli.fr - a conquis plus de 30 % des assurés de la Seine-Saint-Denis, soit près de 300 000 personnes. Et au total, près de 11,5 millions de Français possèdent leur compte, parmi lesquels 2,5 millions de Franciliens. Disposant d'une version mobile, le site www.ameli.fr enregistre 9,7 millions de connexions par mois.

Aujourd'hui, grâce au compte ameli, les assurés peuvent :

- suivre leurs remboursements en temps réel;

- échanger avec leur Cnam par courriel;
- effectuer des démarches en ligne:
 - demander une carte européenne d'assurance maladie,
 - télécharger et imprimer une attestation de droits ou de paiement d'indemnités journalières,
 - signaler la perte ou le vol de leur carte Vitale.

Bientôt, les détenteurs d'un compte pourront :

- suivre en ligne leur dossier d'accident du travail;
- envoyer des pièces jointes dématérialisées;
- déclarer un nouveau né;
- demander le double rattachement des ayants droit;
- mettre à jour leurs coordonnées bancaires;
- envoyer, de façon dématérialisée, leur photo pour la création d'une carte Vitale;
- suivre en ligne leur déclaration de médecin traitant...

Nouveau !

Pour que chaque assuré puisse consulter son compte ameli où et quand il le veut, l'Assurance maladie lance maintenant son application mobile gratuite pour smartphone Iphone et Android, disponible sur les plates-formes de téléchargement. Grâce à une navigation simple et pratique, cette application permet de retrouver rapidement les principaux services du compte assuré, mais également de rechercher un paiement ou de géolocaliser les GAAM (guichets automatiques de l'assurance maladie). Pour les assurés n'ayant pas encore ouvert leur compte, l'application permet de commander un code d'accès provisoire pour pouvoir ensuite bénéficier de tous les services du compte ameli.

Pour créer son compte en ligne, une seule adresse :
www.ameli.fr

expression politique

Négligence ! Enfin un projet de crèche !

A quelques mois des élections municipales de 2014, la droite prend conscience que la population augmente et se renouvelle et qu'il faut penser à la petite enfance. Il faut ouvrir de nouvelles places d'accueil permanent à temps complet en crèche. La création de 45 berceaux au cours de l'année 2014, est tardivement et opportunément décidée. Ils s'ajouteraient aux 35 places du multi-accueil « Les Petits Voyageurs ». Le nombre de places créées en 18 ans de mandat du maire UMP serait au total de 80. Un nombre identique aux 80 places de la crèche collective des «berceaux de l'Ourcq» construite sous la mandature de gauche de 1989 à 1995... L'offre d'accueil restera insuffisante par rapport aux besoins des familles.

Cette structure sera mal située, au nord du canal de l'Ourcq. Ce projet coûteux nécessitera la restructuration et le désamiantage du bâtiment de la colonie de la Villette. Les surcoûts prévisibles porteront le prix au mètre carré de 1700 à 2500 euros !

Pourquoi ne pas créer pour le même budget un équipement neuf qui offrirait davantage de places ? Pourquoi le maire a-t-il vendu des terrains au centre de la ville comme celui des anciens restaurants communaux, proche de l'école Léopold ?

La démonstration est faite d'un bilan désastreux dans le domaine de la petite enfance. Sans le projet de Rénovation Urbaine, cette crèche n'aurait pas pu être construite. Pourrons-nous toujours compter sur des aides extérieures pour financer nos équipements ? Comment assurons-nous les dépenses de fonctionnement supplémentaires de toutes les structures municipales ? La satisfaction qu'affiche le maire UMP n'est-elle pas un moyen de masquer un manque de prévision et son absence de vision à long terme ?

Bernard Deny et J-F Chleq,
conseillers municipaux socialistes

**A la date d'impression
du magazine,
l'élu du Front
de Gauche
ne nous a transmis
aucun texte
à faire paraître
dans ce numéro
de Pavillons Infos.**

Le Grand Paris Métropole : la montagne accouche d'une souris...

Il existe certains sujets qualifiés de trop techniques ou rébarbatifs pour intéresser les citoyens électeurs. Le prétexte est donc idéal pour ne jamais les vulgariser pour les consulter.

Ainsi, le texte en discussion sur le Grand Paris, désormais appelé «Métropole Paris Ile-de-France» consacre l'immobilisme en matière de gouvernance.

Alors même que le Grand Lyon est en train de se constituer grâce à l'accord entre la Ville, le département et la région, à Paris, il est prévu d'empiler et de créer de nouvelles structures. Ainsi, l'intégration dans une intercommunalité dont le seuil minimal a été fixé à 300 000 habitants sera obligatoire. Les notions de «bassin de vie» ou de «bassin d'emploi» devant justifier et motiver la création de ce type de structure disparaissent du texte. Les départements et la Région Ile-de-France conservent l'intégralité de leurs compétences.

En revanche, le projet de loi crée une «super» métropole regroupant la région, les 8 départements et toutes les intercommunalités, chargée exclusivement (!) de coordonner les politiques publiques. Pour ce faire, elle bénéficiera de l'autonomie budgétaire (donc de plus d'impôts car de moins en moins de dotations de l'Etat...).

Ce triste résultat traduit la volonté de ne jamais contrarier les élus directement concernés, au détriment des principaux intéressés, les franciliens. Encore une occasion manquée...

Sabrina ASSAYAG
Conseillère municipale UDI

infos services

SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS, ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

JUIN 2013

23	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
30	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79

JUILLET 2013

7	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
14	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
21	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
28	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79

AOÛT 2013

4	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
11	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
15	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
18	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	
25	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21

SEPTEMBRE 2013

1 ^{er}	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
8	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
15	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79
22	Pharmacie Domus	15 Allée Gabriel Zirnhelt - Rosny-sous-Bois	01 48 94 71 21
29	Pharmacie Centrale	18, Place du Général de Gaulle - Le Raincy	01 43 81 07 79

• URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier - Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous de 9h à 21h 7j /7 135 avenue Vauban - Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

- URGENCES MÉDICALES DE NUIT En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. Tél. : 01 48 50 30 00

- PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H 01 48 36 28 87

• AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur - 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

- COMMISSARIAT DE BONDY Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17
- POLICE MUNICIPALE Maison des services publics allée de Berlin Tél. : 01 48 02 75 37 06 03 21 20 39 ou 06 34 28 66 05
- PERMANENCE MUNICIPALE Tél. : 01 48 48 20 94
- GENDARMERIE Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Rectificatif :

Février 2013

Olivier POUCHIN et Christine TIENT-CHEU

Avril 2013

Sofiane DJEBARA et Lisa TUSEVSKI
Diwambaka MAYATUMUA et Nsimba NSAMFUMU
Julien THOURON et Mélanie PASQUET

Mai 2013

Cyril BENOIST et Christelle SALESSE
Petru-Cristian CÂMPEANU et Maria-Petruta SANTA
Samir HARRA et Aicha BENRAHOU
Vincent RACINE et Amina BENSALAH
Hamid ZEROUALI et Hassna SUIDI

NAISSANCES

Mars 2013

Tasira DIANKA née le 23 mars
Olivia CAETANO LIBERA née le 31 mars

Avril 2013

Amaya MAYOMBO née le 6 avril
Gaspar KIEFFER né le 16 avril
Clara HELIOT née le 25 avril

Mai 2013

Zoé PEDRONO née le 6 mai

DÉCÈS

Mai 2013

Besso ANSELMO décédé le 6 mai



FORMATION - EMPLOI EN ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE

PRÉPAREZ UN TITRE PROFESSIONNEL EN 1 AN OU VOTRE BTS EN 2 ANS

ADMINISTRATIF

- Agg'd Administratif
- Agg'd'accueil et d'information

SSB (BREVETATA)

- Secrétaire-Assistante
- Assistante de Direction
- Assistante de Gestion

COMPTABLE

- Comptable Assistant
- Comptable Gestionnaire
- Gestionnaire de paie

VERBODER

- Employé(e) de magasin
- Vendeur spécialisé en magasin
- Manager Univers Marchand
- Manager unité commerciale

COMMERCIAL

- Attaché(e) Commercial(e)
- Assistant(e) Commercial(e)
- Négociateur Technico-commercial

RESSOURCES HUMAINES

- ...

RELATION CLIENT

- ...



recrutement@aeformation.com



Existe depuis 1989

IMPERIAL ESPACE

NOUVEAU : INTERNET PAR SATELLITE

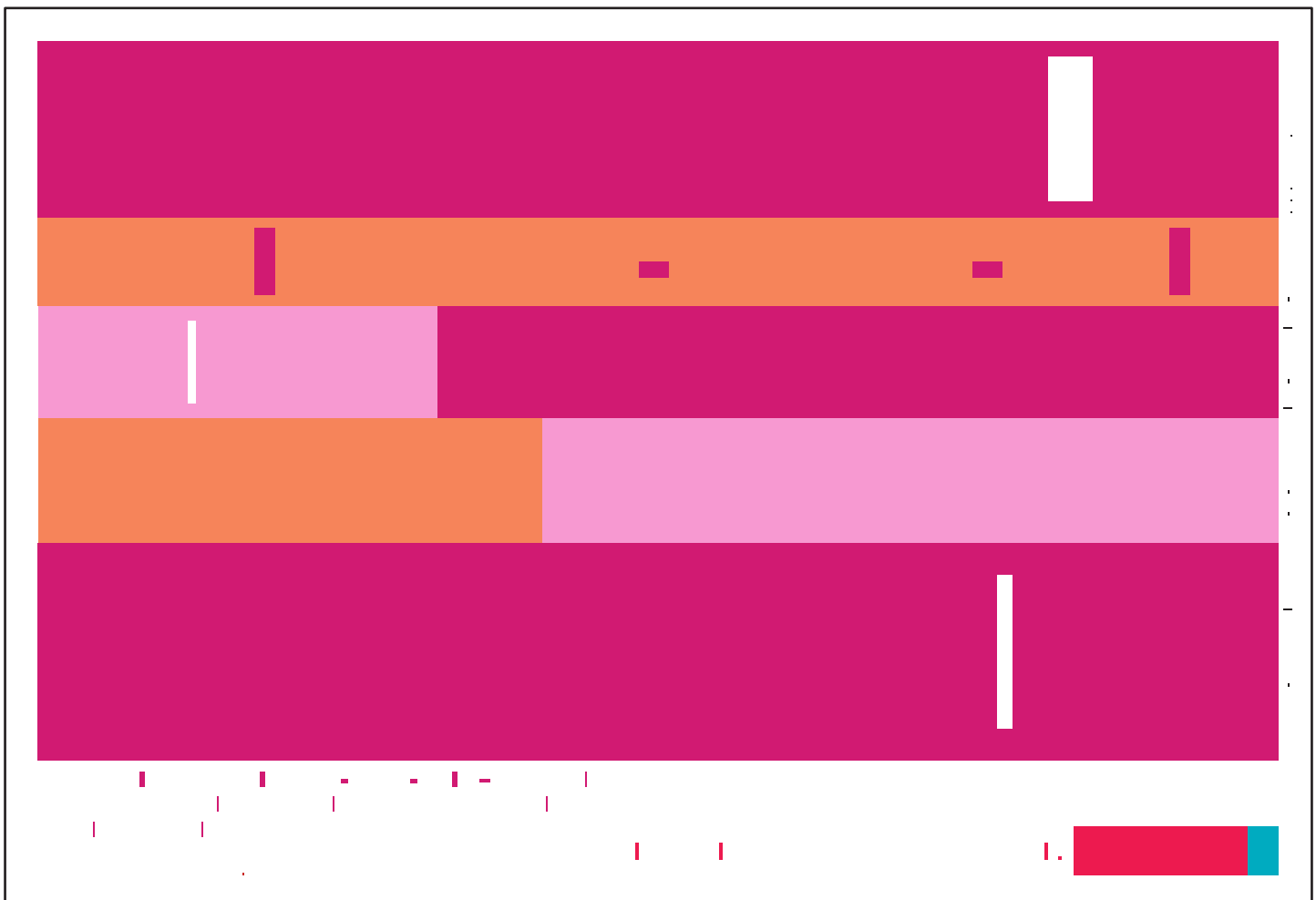


Installation d'antennes télévisions hertziennes et satellites en milieu collectif et individuel
Motorisation de portes de garage, portails et volets

Portes automatiques

13, allée de la Pompe - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 61 30 48





Clinique VAUBAN

01 45 09 73 00 - www.clinique-vauban.fr
135 avenue Vauban - 93190 LIVRY-GARGAN

Consultations sans rendez-vous 9 h/21 h - 7j/7

Chirurgie 01 45 09 73 20

Installations du plus haut niveau technique et sécuritaire

Chirurgie Générale - Digestive - Thoracique - ORL - Vasculaire - Urologique - Orthopédique
Traumatologique - Esthétique et réparatrice - Stomatologique - de l'Obésité...

Maternité 01 45 09 73 73

Urgences obstétricales 24 h/24 - 7j/7

Equipe médicale complète

Suivi de grossesse et accouchement - Préparation accouchement en piscine - Ostéopathie Maman/Bébé...

Endoscopie 01 45 09 73 20

Digestive - ORL - Orthopédique - Gynécologique - Urologique

Imagerie 01 43 32 01 20

Scanner - Echographie 3D - Radio numérique - Mammographie - Ostéodensitométrie - Panoramique dentaire

Parking dans la clinique - ACCES :

*Autoroute A3 (Paris/Lille) Sortie Bondy - Continuer sur RN3 (Av. Galliéni) 3,7 km
A Bondy, sous le Pont SNCF (Carrefour S. Allende) tourner à gauche Av. Vauban*